

Fonction publique

Chiffres-clés 2012



Emploi dans les trois fonctions publiques

- **5,2 millions de personnes dans les trois fonctions publiques**, (hors 143 000 emplois aidés), soit 19,5 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (Métropole + DOM), au 31 décembre 2010.
- **FPE : 2,307 millions d'agents**, soit 44,1 % de l'emploi public : ministères 1,888 millions d'agents (soit 1,819 million ETP) et ÉPA nationaux 420 000 agents (371 000 ETP).
- **FPT : 1,811 million d'agents** (1,635 million ETP), soit 34,6 % de l'emploi public : les 3/4 dans les collectivités territoriales (dont 6 % dans les régions, 21 % dans les départements et 73 % dans les communes) et 1/4 dans les ÉPA locaux.
- **FPH : 1,110 million d'agents** (1,029 million ETP), soit 21,2 % de l'emploi public : 90 % dans les hôpitaux, 7 % dans les maisons de retraite et 3 % dans les « autres établissements médico-sociaux ».
- **Trois fonctions publiques par statut** : 3,8 millions de titulaires, 898 000 non-titulaires (hors 143 000 emplois aidés), 40 000 ouvriers d'État, 48 000 assistantes maternelles, 105 000 médecins et 322 000 militaires.
- Évolution des effectifs des trois fonctions publiques (2009-2010) : **-0,1 %**. **FPE -1,0 %**, **FPT +0,2 %** et **FPH +1,3 %**.
- Trois fonctions publiques : **19 % de cadres** (contre 18 % dans le secteur privé), **29 % de professions intermédiaires** (26 % dans le privé), **51 % d'employés et d'ouvriers** (56 % dans le privé). Hors enseignants et militaires : 13 % de cadres, 23 % de professions intermédiaires et 56 % d'employés et ouvriers.
- **FPE** : 50 % d'agents en catégorie A, 25 % en B, 23 % en C et 1 % en catégorie indéterminée. Hors enseignants et militaires, 26 % en A, 35 % en B, 37 % en C et 3 % en catégorie indéterminée. Enseignants : 98 % en A et 2 % en B. Militaires : 13 % en A, 54 % en B et 33 % en C.
- **FPT** : 9 % d'agents en catégorie A, 13 % en B, 76 % en C et 2 % en catégorie indéterminée.
- **FPH** : 18 % d'agents en catégorie A, 32 % en B et 50 % en C.
- **831 000 enseignants** représentent 36 % des agents de la FPE.
- 60 % des titulaires civils des ministères relèvent des ministères de l'enseignement ; 12 % de l'Intérieur ; 11 % des ministères économique et financier et 5 % de la Justice.
- **Age moyen** : 3 FP : 42 ans, FPE : 41 ans, FPT : 44 ans, FPH : 41 ans.
- **Part des 50 ans et plus** : 3FP : 29,0 %, FPE : 27,2 % ; FPT : 32,6 % ; FPH 27,1 %.
- Taux d'administration des trois fonctions publiques : **70 agents civils pour 1 000 habitants** (Métropole et DOM). FPE 29 pour 1 000 ; FPT 25 pour 1 000 ; FPH 16 pour 1 000. **Île-de-France** (19 % de la population métropolitaine) : 22 % des agents civils des trois fonctions publiques (en métropole), dont FPE : 26 %, FPT : 20 % et FPH : 17 %.
- **Femmes : 60 % des effectifs des trois fonctions publiques en 2010** ; FPE 52 % ; FPT 61 % ; FPH 77 % ; elles occupent **25 % des emplois d'encadrement et de direction dans la FPE (hors EPA)**, 34 % dans la FPT et 45 % dans la FPH.
- 51 % des cadres et professions intellectuelles (PCS-Insee) des trois fonctions publiques sont des femmes ; FPE : 50 % ; FPT : 54 % ; FPH : 53 %.
- **Trois fonctions publiques : 22 % des femmes titulaires sont à temps partiel** (contre 5 % des hommes) ; FPE : 18 % ; FPT : 26 % ; FPH : 25 %.

Recrutements

- Concours externes et assimilés FPE en 2010 : **29 678 recrutements** (87 % par concours externe).
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : **49 % en catégorie A ont bac +4 et plus** (niveau requis : bac +3) ; **55 % en B ont bac +3 et plus** (niveau requis : bac) ; **12,6 % en C ont bac +4 et plus** (niveau requis : BEPC).
- Les lauréats des concours externes et internes dans la fonction publique territoriale (y compris la Ville de Paris et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris) représentent 44 805 personnes en 2010.

Mobilité et parcours professionnels

- Mobilité **inter-fonctions publiques** (2009-2010) : 0,2 % des titulaires civils sont passés d'un versant à un autre.
- Mobilité des titulaires de la FPE (2009-2010) : **4,6 % géographique** (changement de département de fonction) ; **1,7 % catégorielle** (changement de catégorie socioprofessionnelle) ; **13,2% statutaire** (n'exerçant pas leur activité dans leur administration d'origine fin 2010) ; **0,2 % structurelle** (changement de ministère 2009-2010).
- **Concours internes et assimilés : 13 798 personnes** en 2010 dans la FPE.

Formation et temps de travail

- **Formation** en 2010 : **8,2 jours en moyenne** dans la FPE, dont 3,6 de formation professionnelle. Hors Éducation, A : 4,2 jours de formation professionnelle ; B : 4,2 jours ; C : 2,1 jours. En 2009 dans la FPT : 2,5 jours.
- Formation des agents des ministères en 2010 : **3,7 milliards d'euros** (dont 2,1 milliards d'euros à l'Éducation nationale), soit 6,3 % de la masse salariale.
- Compte épargne-temps : au 31 décembre 2009, 31,4 % des agents de l'État éligibles au dispositif disposent d'un CET. 28,8 % d'entre eux ont racheté 15,7 jours en moyenne. 3,9 % ont versé 21 jours en moyenne au régime additionnel de la fonction publique (RAFP). Sur deux ans (2008/2009), 11,2 % ont pris 11 jours de congé issus de leur CET. Il reste 17,1 jours en moyenne sur les comptes fin 2009.

Rémunérations

- Salaire net mensuel moyen en équivalent temps plein annualisé (EQTP) en 2010 : **FPE 2 459 euros ; FPT 1 800 euros ; FPH 2 205 euros** ; secteur privé : 2 082 euros.
- FPE (évolution 2009-2010) : salaire moyen par tête (SMPT) +0,8 % en euros constants ; rémunération moyenne nette des personnes en place 24 mois consécutifs chez le même employeur à quotité inchangée (RMPP) +1,7 % en euros constants. FPT (évolution 2009-2010) : SMPT -0,2 % en euros constants ; RMPP +1,0 % en euros constants. FPH (évolution 2009-2010) : SMPT -0,6 % en euros constants ; RMPP + 0,8 % en euros constants.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2006-2010) : 9,9 % des agents ont connu une évolution de traitement inférieure à l'inflation (5,9 % hors tabac) ; la moitié, supérieure à 10,6 % ; 10 % des agents supérieure à 19,0 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,7 % en 2011.
- Point fonction publique : +0,3 % en moyenne en euros courants entre 2010 et 2011.

Dépenses de personnel

- **Budget de l'État en 2011 : 291,3 milliards d'euros.**
- Dépenses de personnel de l'État en 2011 : **40,4 % du total des dépenses du budget de l'État** (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts), soit **117,7 milliards d'euros** (5,9 % du PIB), dont 69,6 milliards d'euros de rémunérations d'activité et 47,1 milliards d'euros de cotisations et prestations sociales. **Pensions civiles, militaires et d'ouvriers d'État en 2011 : 50,3 milliards d'euros** (dépenses annexes du titre 2).
- **Action sociale ministérielle : 561,2 millions d'euros** : restauration : 123,6 ; logement : 171,8 ; famille vacances : 115,9 ; mutuelles, associations : 85,1 ; prévention, secours : 37,6 ; autres : 27,2 (LFI 2012). **Action sociale interministérielle : 146,8 millions d'euros** (crédits de paiement, LFI 2012). **Action sociale gérée par le CGOS : 306,3 millions d'euros** : enfants : 108,2 ; vacances-loisirs-culture : 58,9 ; protection : 83,2 ; retraite : 40,3 ; mariage : 3,1 ; autres : 12,6 ; aides remboursables-vie quotidienne : 46,9 ; CESU : 11,6.

Relations professionnelles

- **Élections professionnelles aux comités techniques dans les trois fonctions publiques** (derniers résultats 2011) : sur la base des 2 603 202 suffrages exprimés, la CGT recueille 25,44 % des voix, la CDFT 19,10 %, Force ouvrière 18,08 %, l'UNSA 9,32 %, la FSU 8,21 %, Solidaires 6,59 %, la CFTC 3,99 %, la CGC 2,86 %, la FA-FPT 2,50 %. Les syndicats non affiliés¹ recueillent 3,18 % des suffrages. **FPE** (2011) : FO : 16,61 % ; FSU : 15,84 % ; CGT : 15,82 % ; CFDT : 14,56 % ; UNSA : 13,98 % ; Solidaires : 8,62 % ; CGC : 5,20 % ; CFTC : 3,87 % ; FGAF : 1,47 % ; non affiliés : 4,03 %. **FPT** (2008) : CGT : 32,97 % ; CFDT : 21,90 % ; FO : 17,43 % ; FA-FPT : 6,85 % ; UNSA : 6,25 % ; CFTC : 4,71 % ; FSU : 3,14 % ; Solidaires : 2,92 % ; CGC : 1,25 % ; non affiliés : 2,58 %. **FPH** (2011) : CGT : 33,61 % ; CFDT : 24,39 % ; FO : 22,78 % ; Solidaires : 8,86 % ; UNSA : 4,27 % ; CFTC : 2,91 % ; FGAF : 0,44 % ; CGC : 0,42 % ; non affiliés : 2,33 %.
- En 2011, **648 934 jours ont été perdus pour fait de grève au sein de la FPE.**

Retraite

- **FPE : 59 081 nouvelles pensions de retraite** attribuées en 2011 à **des titulaires** (hors La Poste et France Télécom), 13 503 à des militaires, 2 547 à des ouvriers d'État, 34 751 à des titulaires de la FPT et 31 432 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- **Âge moyen d'entrée en paiement de la pension** en 2011 : 58,7 ans pour les titulaires de la FPE (hors La Poste et France Télécom), 45 ans pour les militaires, 58,4 ans pour les ouvriers d'État, 58,6 ans pour les titulaires de la FPT et 55 ans pour les titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers).
- Au 31 décembre 2011, **2,6 millions de pensions de droit direct** étaient en paiement au Service des retraites de l'État, à la CNRACL et au FSPOEIE.
- **Montant moyen mensuel des pensions de droit direct au 31 décembre 2011** versées par le Service des retraites de l'État : **2 054 euros pour les pensions civiles** (hors pensions de La Poste et France Télécom) ; 1 703 euros pour les pensions militaires. Montant moyen versé par la CNRACL : 1 239 euros pour les anciens agents de la FPT et 1 335 euros pour ceux de la FPH (hors médecins hospitaliers).

¹ Pour la FPT, le syndicat autonome SA-FPT (7 441 voix), a été associé aux « Divers » dans ce classement.